



JOURNEE 2 – Mardi 12 octobre 2021

EMPLOI

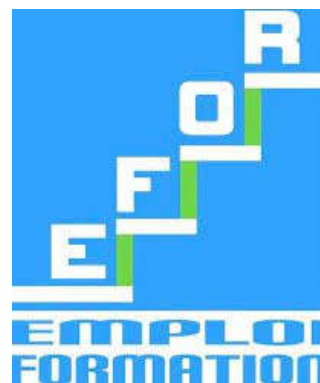
L'insertion professionnelle des primo-arrivants constitue l'un des piliers de l'intégration complète dans la société française. Depuis 2018, la politique d'intégration par l'emploi a été renforcée, en mettant notamment l'accent sur la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), et sur l'accès à l'emploi des femmes primo-arrivantes, qui restent encore trop souvent éloignées du marché du travail.

- **Visite de l'association EFOR (Emploi Formation), 139 avenue Paul Vaillant Couturier, 93 120 La Courneuve, de 14 heures à 16 heures, en présence d'un membre du corps préfectoral, de M. Gilles POUX, maire de La Courneuve, (ou de son représentant), de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) et de Pôle Emploi.**

EFOR est un organisme de formation ancré en Seine-Saint-Denis depuis 2013 qui mène des formations à visée linguistique et professionnelle pour tous les publics, et plus particulièrement, pour les primo-arrivants bénéficiaires des mesures d'accompagnement et d'intégration. Les primo-arrivants sont orientés vers EFOR par ses partenaires institutionnels (l'OFII notamment, mais aussi les missions locales). L'accompagnement proposé par EFOR aux primo-arrivants vise à ce qu'ils acquièrent de l'autonomie, en vue de leur intégration dans la société, et à lever les freins périphériques à l'accès à l'emploi. Il vise aussi à favoriser la reconnaissance des diplômes, expériences et qualifications obtenus par les primo-arrivants dans leur pays d'origine.

EFOR aide les stagiaires à construire leur projet professionnel en leur faisant découvrir un métier ou un secteur professionnel, puis en les mettant en situation dans une entreprise, au cours d'un stage pratique. EFOR propose également une formation courte aux nouvelles technologies de l'information et de communication, aujourd'hui indispensables dans le monde professionnel. En fin de parcours, les stagiaires assistent à un atelier de recherche de solutions afin d'élaborer un plan d'action, rédiger un CV, une lettre de motivation, et ainsi commencer leur recherche d'emploi ou de formation complémentaire. En 2021, cet accompagnement bénéficiera à 14 stagiaires, qui suivront un total de 470 heures de formation.

En Seine-Saint-Denis, 25 organismes sont financés par l'Etat pour mettre en œuvre des actions d'intégration par l'emploi au profit des primo-arrivants et des réfugiés, pour un montant total de 611 986 euros, au bénéfice de 1 999 stagiaires.



FOCUS : le programme HOPE

Le programme HOPE (Hébergement Orientation Pour l'Emploi) est un programme complet à destination des demandeurs d'emplois sous statut réfugié avec pour objectif l'accès à l'emploi et à l'autonomie. Il a été mis en place à partir de 2016 en Ile-de-France, face à un double constat : certaines entreprises, notamment dans les secteurs en tension, peinent à recruter, tandis qu'en parallèle, de nombreux réfugiés peinent à accéder à l'emploi.

Le dispositif HOPE est mis en œuvre par quatre types d'acteurs :

- l'OFII (qui repère et oriente les publics)
- l'Agence de Formation Professionnelle pour les Adultes (AFPA) (qui offre une formation Français langue étrangère (FLE) et une formation qualifiante, et qui se charge de l'hébergement, de la restauration et de l'accompagnement)
- Pôle Emploi (qui effectue les entretiens de diagnostic et finance le dispositif)
- Les entreprises (qui suivent, accompagnent et offrent un emploi aux stagiaires)

Le dispositif HOPE s'adresse aux personnes seules, isolées, en cours de signature ou ayant signé le CIR, ayant un niveau linguistique A1 au minimum, et inscrites à Pôle Emploi. En Seine-Saint-Denis (Stains), le programme a bénéficié à 85 stagiaires depuis son lancement en 2017, et 12 nouveaux élèves devraient intégrer le dispositif d'ici la fin de l'année 2021.

Mambadi, nouvelle bénéficiaire du programme HOPE, témoigne :

« Je m'appelle Mambadi, je viens de Côte d'Ivoire, je suis arrivée en France il y a trois ans. En Côte d'Ivoire, je travaillais comme caissière. Aujourd'hui, j'aimerais travailler dans ce secteur, en caisse ou en rayon, j'ai postulé un peu partout mais je n'ai pas eu de réponse favorable. C'est mon assistante sociale qui m'a parlé du programme HOPE et j'ai tout de suite accepté. J'ai envie d'intégrer le programme, pour devenir préparatrice de commande. On m'a dit que ce n'était pas facile pour les femmes parce qu'il faut de la force physique, mais il y a quand même des femmes qui le font. Je suis motivée, je veux travailler, avoir un salaire et me trouver un logement, avoir une vie de famille. »

En Seine-Saint-Denis, les formations qualifiantes proposées aux stagiaires touchent divers secteurs (bâtiments, services, préparation de commandes, agents de sécurité). Elles sont réalisées en partenariats avec des entreprises telles que :

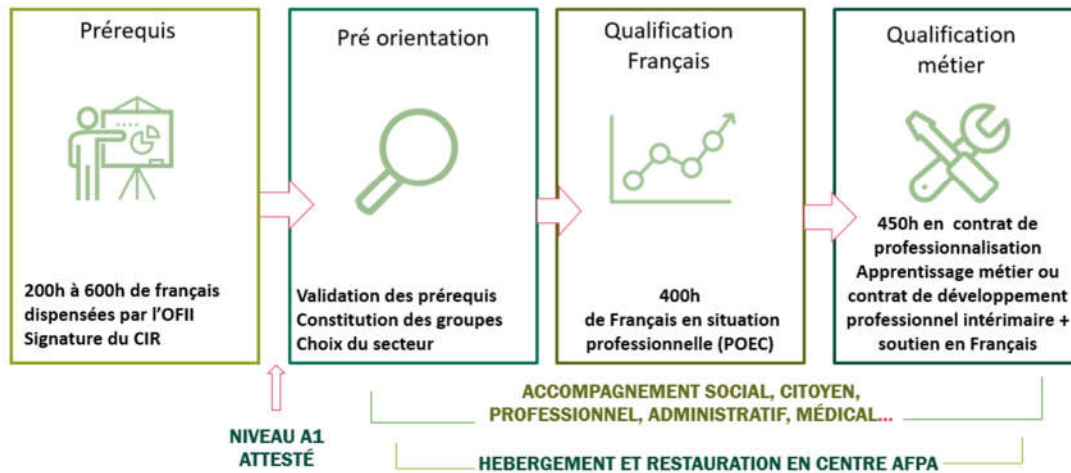


- **Humando**, qui depuis 2016, a accueilli plus de 180 réfugiés en Ile-de-France (<https://www.humando.fr/>)



- **Synergie**, qui accueille actuellement 29 réfugiés en Ile-de-France (<https://www.synergie.fr/entreprises/optimizez-votre-responsabilite-sociale>)

HOPE : un parcours intégré ...



Monsieur Sylla, en sortie de programme, raconte son expérience :

« J'ai 25 ans, je suis d'origine Guinéenne, je suis arrivée en France en octobre 2018. Dans mon pays, j'avais fait une formation pour devenir agent de transit, mais en arrivant en France, j'avais envie de me tourner vers le domaine de la sécurité. Après l'obtention de mon titre de séjour, j'ai fait une formation dans le cadre du dispositif HOPE, à Stains (93). Nous avons commencé la formation en décembre 2020, et l'accompagnement s'est très bien passé. Au début, nous avons fait trois mois de cours de français, puis un mois de cours supplémentaire, sur la culture française, les démarches administratives. Maintenant je fais une formation sécurité incendie. J'étais motivé avant d'entrer dans le dispositif et cet accompagnement m'a encore plus motivé. Nous avons des assistants à côté, qui nous accompagnent pendant notre parcours. Toutes les semaines, ils nous appellent, pour savoir si nous allons bien. Si on a des difficultés, on peut aller les voir. Le programme nous prend en charge, nous sommes logés, nourris. Tout est parfait. J'attends encore de trouver un logement à moi, et je vais passer l'examen de certification ».

- **1 000 parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au profit des étrangers primo-arrivants**

Plus de 45% des signataires du CIR qui ont entre 26 et 35 ans ont déjà exercé une activité professionnelle dans leur pays d'origine. Beaucoup ne peuvent cependant pas justifier de leur expérience. L'OFII les oriente alors vers l'AFPA qui, depuis 2019, se porte « tiers de confiance » à l'issue d'une analyse approfondie des compétences. En fonction de son niveau de français et de son expérience, le candidat pourra obtenir un titre professionnel, un certificat de compétences professionnelles ou une reconnaissance des savoir-faire professionnels.

PARCOURS D'UNE PERSONNE PRIMO-ARRIVANTE

